**Appel public à candidature au titre de personnalité extérieure membre d’une autre composante ou d’un autre établissement-composante désignée à titre individuel au conseil de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Lille**

La Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Lille doit, en application de l’article 8 de ses nouveaux statuts, désigner une personnalité extérieure membre d’une autre composante ou d’un établissement-composante de l’Université de Lille pour siéger au sein de son conseil de Faculté.

Cette personnalité sera désignée le **lundi 27 mai 2024** par les ***34 membres élus*** du conseil de Faculté (personnels et étudiants de la Faculté).

Cette désignation doit tenir compte de la répartition par sexe des autres personnalités extérieures en ce qu’elle a vocation à contribuer à rééquilibrer cette répartition dans le sens nécessaire. En tenant donc compte des personnalités extérieures membres de droit :

* La présidente – le président de l’IXAD (école des avocats de la région nord-ouest) ou son représentant ;
* La présidente – le président de la Cour administrative d’appel de Douai ou son représentant ;
* La première présidente – le premier président de la Cour d’appel de Douai ou son représentant ;
* Une représentante ou un représentant du Conseil municipal de Lille, désigné par ledit Conseil ;
* Une représentante ou un représentant du Conseil régional des Hauts de France, désigné par ledit Conseil.

En l’occurrence, il s’agira donc **de désigner une femme**.

La personnalité des autres composantes et établissements composantes **ne peut être électrice au Conseil de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales**. Elle est élue par les membres élus du Conseil, par un vote à la majorité absolue des membres présents et représentés lors des deux premiers tours de scrutin, et à la majorité relative au tour suivant. En cas d’égalité des suffrages, un tirage au sort désigne la personne élue.

Son mandat est de cinq ans. Il débute à compter de l’installation des membres élus des personnels. La personnalité siège à titre bénévole.

Si cette personnalité perd la qualité au titre de laquelle elle a été désignée ou cesse définitivement de siéger pour quelque cause que ce soit, il est procédé à la désignation d’un remplaçant pour la durée du mandat restant à courir.

Le Conseil de Faculté, organe délibératif, est compétent pour délibérer sur toutes les questions concernant la Faculté. Ses compétences sont précisées dans l’article 5 des statuts de la Faculté.

Il définit la politique générale de la Faculté en matière d’enseignements, de recherche et de relations extérieures en lien avec les objectifs stratégiques de l’Université.

En formation plénière, notamment :

a) Il élit la Doyenne- le Doyen de la Faculté ;

b) Il vote le budget initial de la Faculté ;

c) Il vote le projet de contrat d'objectifs et de moyens ;

d) Il vote les statuts de la Faculté et adopte son règlement intérieur ;

e) Il adopte l'offre de formation, après avis de la commission formation ;

e) Il adopte, chaque année, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences après avis de la commission formation ;

f) Il se prononce sur les différentes commissions à mettre en place et sur les propositions issues des commissions formation et recherche.

Il se réunit environ tous les mois et demi.

**Incompatibilités**

Ne pas être électrice au Conseil de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Lille.

**Comment candidater ?**

Les candidates doivent faire parvenir leur proposition par mail au plus tard le **vendredi 24 mai 2024 à midi** à l’adresse [tony.delettrez@univ-lille.fr](mailto:tony.delettrez@univ-lille.fr)

La liste des candidatures valides sera disponible sur le site de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Lille à partir du 24 mai dans l’après-midi.

Les désignations effectives seront notifiées à l'issue de la séance du 27 mai 2024. La première réunion du Conseil de Faculté, dans sa nouvelle composition, aura lieu le 3 juin 2024.

**Quelles sont les pièces à joindre à cette candidature ?**

* [Le formulaire de déclaration de candidature à télécharger ici (docx, 58 ko](https://droit.univ-lille.fr/filedroit/user_upload/Formulaire_DEPOT_DE_CANDIDATUREEXT_2024_1_.docx))
* Un curriculum vitae
* Une lettre de motivation